



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/06/21

Reçu en Préfecture le : 10/06/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210608-117774-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 8 juin 2021
D-2021/229

Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.

Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,

Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17H15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie

DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN

présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.

Excusés :

Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Fermeture du marché des Grands Hommes

Madame Sandrine JACOTOT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Contexte :

Le marché des Grands Hommes, initialement appelé marché RECOLLETS, existe depuis le 19^{ème} siècle. A l'origine, une Halle de Marché à l'architecture métallique de l'architecte Charles Burguet érigée en 1860 approvisionnait le quartier « Tourny » en produits frais. Cette dernière a été démolie puis remplacée par une galerie commerciale sur trois étages surplombant un marché municipal couvert inauguré en 1991.

Actuellement, le marché municipal couvert des Grands Hommes, qui se tient du lundi au samedi de 7h00 à 13h00, est composé de 11 étals occupés par 8 commerçants. L'offre commerciale proposée est complète (traiteur, boucher, poissonnier, fruits et légumes, pain, produits asiatiques, fromage et restauration). Un kiosque à journaux est également implanté sur cette emprise.

Sa particularité tient à sa situation à l'intérieur d'une galerie commerciale et à son statut de marché municipal au sein d'un bâtiment faisant l'objet d'une division en volume (*le Groupe Eurocommercial pour la galerie, le Groupe Carrefour pour le supermarché, la Ville pour le marché en sous-sol et Bordeaux Métropole pour le parking*). L'immeuble est géré par une Association Syndicale Libre dont la Ville est membre.

Il est à noter que la mutation commerciale du quartier impacte depuis quelques années le développement de ce marché.

En effet, l'offre commerciale sur le secteur Tourny s'est significativement étoffée depuis plusieurs années avec l'établissement de plusieurs commerces de bouche de qualité, contribuant à l'affaiblissement de l'attractivité du marché.

Par ailleurs, les commerçants exerçant une activité de bouche au sein du marché alimentaire des Grands Hommes considèrent que ce dernier, situé au niveau -1 d'une galerie commerciale, n'est plus en phase avec l'évolution et l'identité du quartier de sorte que l'intérêt, tant pour les commerçants-occupants que pour les usagers, de maintenir un marché alimentaire sur ce site est dénoncé.

Le présent exposé vise à développer la situation économique dégradée du marché municipal des Grands Hommes en vue d'acter sa fermeture définitive au 15 juin prochain.

Des charges structurelles impactant le budget de la Ville en augmentation constante

Les services municipaux ont relevé l'augmentation régulière des coûts de gestion et d'entretien résultant, notamment, de la vétusté du site et l'augmentation du coût de la vie. A cela s'ajoute, pour la Ville, d'autres dépenses importantes liées à la maintenance des installations propres au marché : chambres froides et réseau froid, broyeur, canalisations.

Ainsi, les charges de copropriétés sur les 10 dernières années s'élèvent à plus de 2 500 000€ pour 800 000€ de recettes, ce qui représente un déficit annuel supporté par la ville de **200 000€**, étant précisé qu'il s'agit d'un SPIC pour lequel l'équilibre budgétaire est requis.

Il résulte de l'analyse des services que le modèle de gestion au sein de cette association syndicale libre ne permet pas d'envisager une réduction significative des charges de copropriété. Parallèlement, la Ville ne dispose d'aucune marge de manœuvre pour diminuer, même partiellement, ce déficit d'exploitation dans le cadre du fonctionnement du marché. En effet, l'attractivité en déclin du marché rappelé en préambule ne permet pas d'envisager une

augmentation significative des droits de places dont s'acquittent les commerçants pour occuper et exploiter les emplacements mis à disposition par la Ville.

A fortiori, ces charges sont amenées à augmenter dans les 3 prochaines années avec 800 000€ de gros travaux de sécurité à venir représentant 150 000€ pour la quote-part de la Ville.

A cela vient se rajouter sur cette période 188 807 € dépensés pour les travaux de maintenance des installations du marché. Le réseau froid est obsolète et nécessite à très brève échéance une réfection générale qui va générer un investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Par conséquent, les charges finales supportées par la Ville pour conserver une activité déclinante ne peuvent qu'augmenter de sorte que son maintien apparaît désormais manifestement contraire aux intérêts de la Ville, et plus globalement, à l'intérêt général.

C'est la raison pour laquelle la Ville entend procéder à la fermeture définitive du marché alimentaire des Grands Hommes à compter du **15 juin 2021**.

Des négociations sont d'ores et déjà engagées pour une reprise des lieux avec une activité commerciale.

Conformément à l'article L.2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organisations professionnelles intéressées ont été consultées par courrier en lettre recommandée en date du 10 février 2021. Pour votre parfaite information, aucune objection et/ou remarque n'ont été émises par lesdites organisations dans le délai imparti.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter la délibération visant à :

- Autoriser monsieur le Maire à procéder à la fermeture définitive du marché municipal couvert des Grands hommes à compter du 15 juin 2021.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sandrine JACOTOT